

LE NOUVEAU DÉCRET
SUR LES IMPORTATIONS
PARAIT CE MATIN

* LES SOVIETS ACCEPTENT L'ARMISTICE DEMANDÉ PAR LA POLOGNE *

EXCELSIOR

11^e Année. — 3.513.

Supplément. Abonnement : 1^{er} trimestre de 10 francs, 3^e trimestre de 10 francs, 2^e trimestre de 10 francs, 4^e trimestre de 10 francs. — 25 pages. — 30 cent. par an des abonnés. — 10 cent. par page.

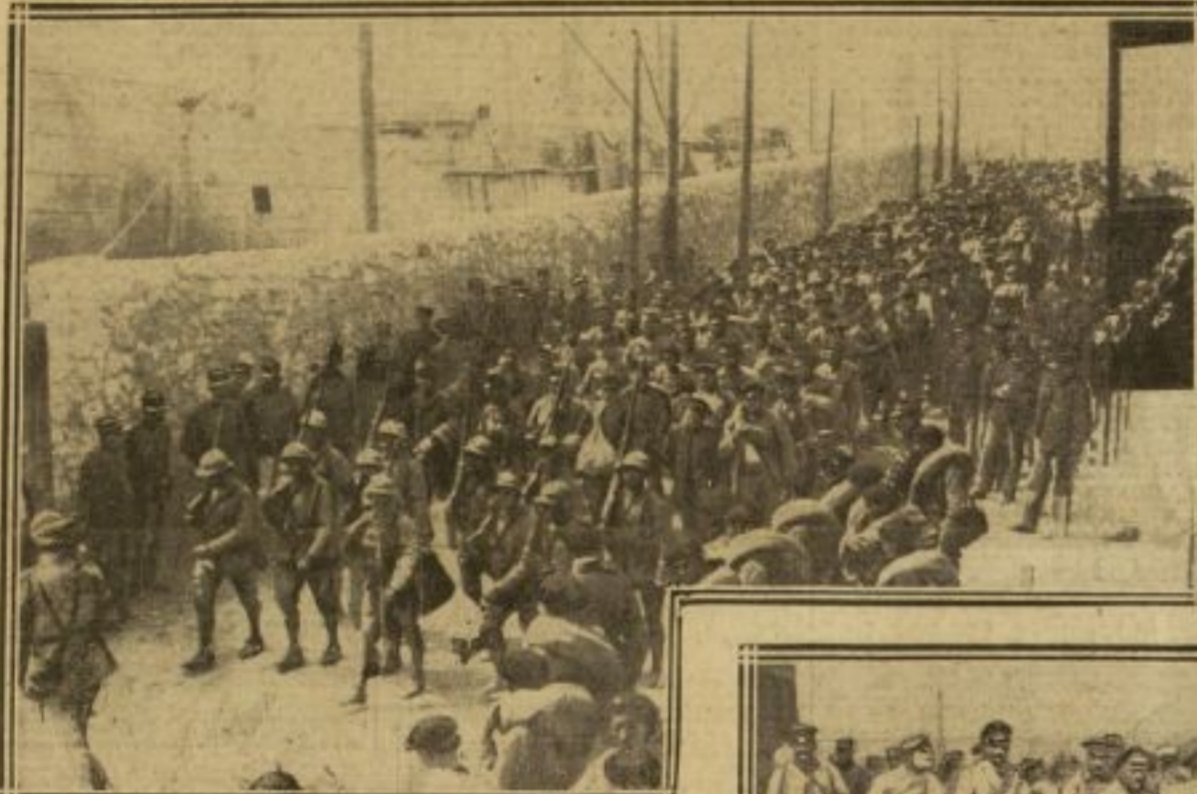
« Le plus court croquis n'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Oct. 0075-0076-15.00 — Ad. Tél. : Excelsior-Paris. — 20, rue d'Angoulême, Paris.

DIMANCHE
25
JUILLET
1920

Le plaisir de la
vengeance ne dure
qu'un instant : la
satisfaction que pro-
cure un bienfait dure
toujours.

ROJAS.

4.000 SOLDATS RUSSES QUI S'ÉTAIENT MUTINÉS SUR NOTRE FRONT SONT RAPATRIÉS LEUR ARRIVÉE A MARSEILLE ET LEUR EMBARQUEMENT POUR ODESSA



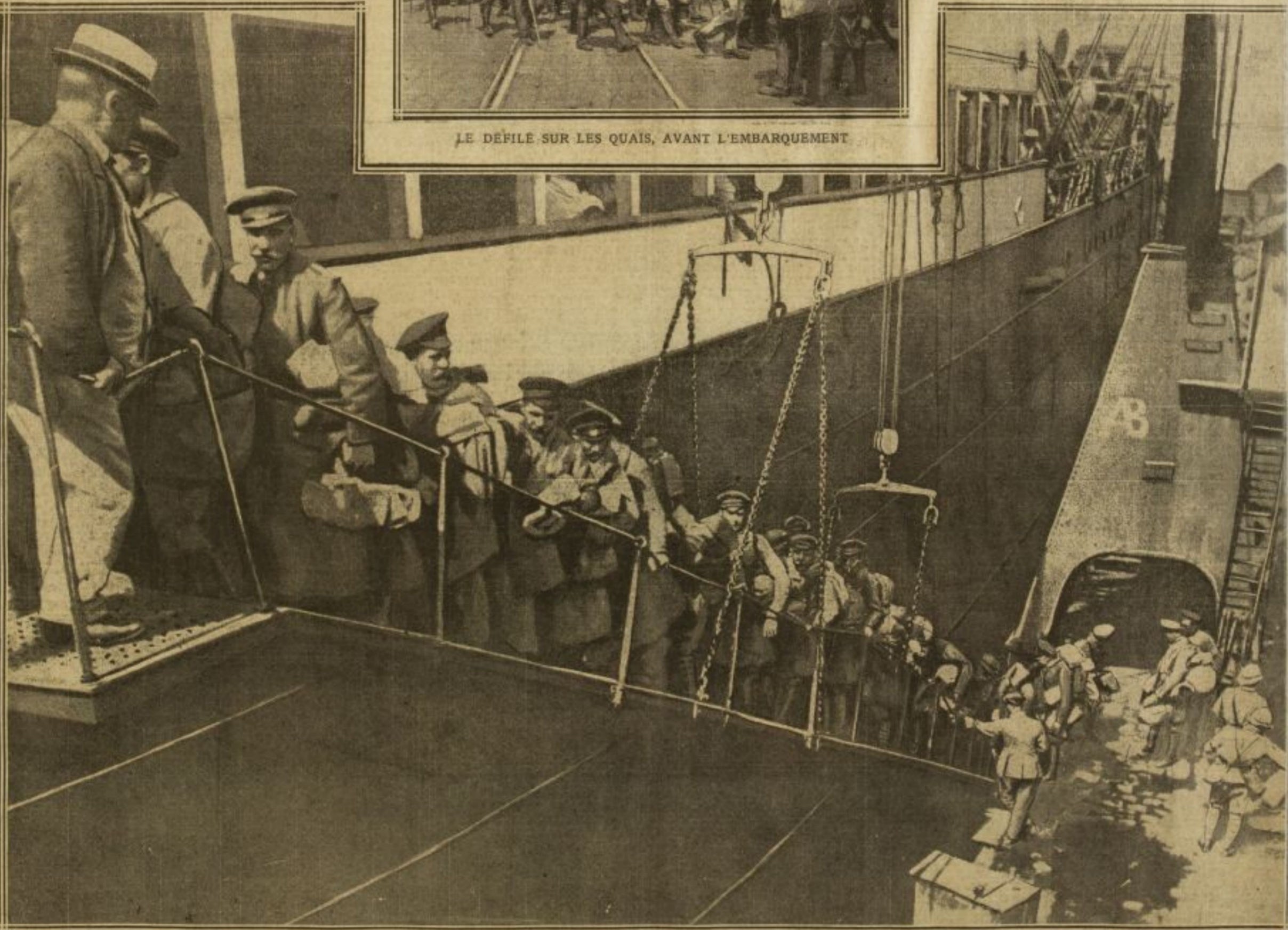
LES RAPATRIÉS QUITTENT LA GARE D'ARENÇ, GARDÉE PAR L'INFANTERIE ET PAR LA POLICE



ESCORTÉS PAR LA TROUPE, ILS SONT CONDUITS DE LA GARE AU MOLE DE L'ABATTOIR



LE DÉFILE SUR LES QUAIS, AVANT L'EMBARQUEMENT



L'EMBARQUEMENT DES MUTINS A BORD DU VAPEUR « BATAVIA », AMARRÉ AU MOLE DE L'ABATTOIR

Nous avons annoncé l'arrivée à Marseille des premiers contingents de soldats russes que le gouvernement français a décidé de rapatrier. Il s'agit, on le sait, de troupes qui, combattant sur le front français, se sont mutinées après la révolution. Elles étaient depuis lors internées dans des camps. A ces quatre

mille soldats ont été joints une centaine de civils, qui se livrèrent à la propagande bolchevic. Amenés par des trains spéciaux, ces indésirables ont été embarqués à bord des vapeurs « Batavia », « Empereur-Nicolas » et « Allegrette », à destination d'Odesa. De sérieuses mesures d'ordre avaient été prises,

LES EVÉNEMENTS DE SYRIE

DAMAS, CAPITALE DE L'ÉMIR FAYCAL

Un club politique composé de députés d'Anatolie, de Syrie, de Mésopotamie et de Palestine dirige les destinées de la ville et impose toutes ses volontés au "roi".

La terreur règne dans le quartier chrétien de la ville et des patrouilles armées menacent sans cesse de recommencer les massacres de 1860.

On appelle Damas la ville des jardins et des eaux. En ce moment les jardins et les eaux frissonnent.

Il y a sept mois, Gouraud venait de débarquer. Le Liban tout entier venait de se soulever. Ses pontons descendirent, nos troupes allèrent s'installer dans la Bekka qui est la plaine. Mais d'éclats à la Bekka qui commençaient le monde arabe, le « *houm* » se révéla arabe, c'est de Fayçal, le Libanais, « *la nouvelle Damas* », celle de Fayçal, faisait déjà, rien qu'à cette idée, tournoyer dans le ciel son étendard d'acier.

Les Européens avaient fui la ville. Ce n'était pas uniquement par panique. C'était aussi par obéissance, par crainte de quelques hommes, dont le devoir, saluant partout la loi de justice divine, est toujours de prendre à temps les précautions nécessaires. L'armée chrétienne — armée de Fayçal — se met à braver de l'étranger, l'indépendance anglaise, en kaki du matin au soir, pour donner confiance, monnaie et re-

surpasser, et si quelque un s'en réjouissait, c'était bien. Tandis qu'à Paris, pour un livre, on protestait tout ce qu'on lui demandait, à Damas, pour protester, on ne demandait rien de ce qu'on protestait. La politique ressemblait à celle de ces royaumes qui, après avoir couvert la nation à leurs ames, les vœux, se font écarter par eux sur la chaîne et se réjouissent, criant vengeance, dans les bras du juge instruit.

Pour l'instant, et par cette journée de gloire, Fayçal était sur le dos d'un cheval et montait vers sa demeure, à Shalaya, sur les hauteurs de Damas. Et nous, nous étions au balcon de notre hôtel. Seulement, cet hôtel avait une particularité. Ce n'était pas qu'il donnait sur la place principale. Ce n'était même pas qu'il n'était pas de montagne, c'est qu'il était un même temps le siège d'une ancienne institution. Cette institution s'appelait le club arabe. Quand ce club était au complet, il comptait quarante membres. Heureusement, il ne l'était jamais. Si nous nous en rapaisissions, c'est qu'aujourd'hui, à cette heure, nous serions évidemment saurés, car à table, au café, au repos, les membres du club bravaient sans arrêt. Nous devions nous dire, pour la compréhension de la fin de l'histoire, que ce club n'était pas une réunion de joueurs de dominos. C'était un club politique. C'était même le club politique, car il n'y en avait qu'un. Et pour en finir et éviter de suite la vérité, ce club était encore bien davantage : il était le gouvernement. Composé de députés d'Anatolie, de Syrie, de Mésopotamie, de Palestine, de Hedjaz, il faisait la loi. Il était par lui-même le chef de l'émirat, le président du Conseil de Fayçal, l'organe de sa volonté. C'était un club politique. C'était même le club politique, car il n'y en avait qu'un. Et pour en finir et éviter de suite la vérité, ce club était encore bien davantage : il était le gouvernement.



RIFA PACHA
Président du club arabe de Damas.

descendait les rues. Elle n'était pas toute là. Elle occupait, au sommet, huit mille hommes. Plus suffisamment à cette parade. Les sept mille autres garnissaient les rues. Les troupes britanniques, sur l'ordre de Londres, ayant quitté la place, le gouvernement de Fayçal voulait sans contrainte le lieu de diriger par ses propres moyens. Ses moyens n'étaient peut-être pas aussi propres qu'on veut bien le dire, mais ils consistaient surtout dans la police et la gendarmerie, et qui le chef de la police, Sobhi Kady, était le chef des commandants de troupes de gendarmerie, Helwan, était le plus illustre bandit de toute la contrée montagnarde. La terreur régnait.

Avez-vous vu dans ces lettres et Orient ? Vous ne savez sûrement pas combien cela subsiste facilement. Nous allons vous en montrer une sous les yeux, par exemple celle de ce matin de dix-huit de l'année dernière, à Damas.

Subitement, cinq ou six patrouilles, quittant le poste central de « *Shabâh* », se répandaient par la ville. Elles agrippaient d'abord le bazar. Écrasent, sur chaque comptoir, avec son bâton, le chef commandant : « *Fermes ! Un Oriental ne sollicite jamais d'expéditions de la police. Il se fait voler. Un par un les commerces ferment, et de même coup s'ensuivraient. Les acheteurs, apurés, se salient. Tout le monde court, tout le monde court, tout le monde court, tout le monde court, tout le monde court, tout le monde court. Les rues se passent la serpente, se valent. Les portes se bouclent. L'atmosphère est crève.*

— Qu'est-ce que ça ?
— Le patron de l'hôtel, qui était un chrétien, mais un chrétien calme, répondit :
— Ça part d'où ?
— De où dit que si Fayçal ne leur obéissent pas, ils seraient vite fait de le renvoyer dans son Hedjaz.
— Mais que veulent-ils ?
— Vous le savez bien. Ils rêvent tous de devenir un *Evler* pacha.
— Ça peut être grave.
— Le secrétaire du club, de son métier, qui, nous que nous, devait connaître son pays, répondit :
— Deux cents soldats français arrivant sur cette place, et tout est fini.
— Oh Allah l'entraîne !
ALBERT LORDES.

M. Millerand demandera l'ajournement de l'interpellation de M. Ossola

Nous avons annoncé, hier, la demande d'interpellation de M. Ossola sur « les directives générales dont le président du conseil compte s'inspirer pour l'évaluation du montant des dommages dus à la France par l'Allemagne ».

Après le départ des Alpes-Maritimes, le but de l'interpellation était d'obtenir de M. Millerand, avant la conférence de Genève, la promesse de ne pas accepter toute évaluation qui ne concorderait point avec le titre 8 du traité de Versailles.

M. Millerand a toutefois déclaré à M. Ossola qu'il demanderait l'ajournement de l'interpellation et poserait la question de confiance.

Cela, très probablement, au début de la séance de lundi.

Le roi d'Espagne décore M. Millerand

MADRID, 24 juillet. — Le roi d'Espagne a conféré le grand cordon de l'Ordre de Charles III à M. Millerand, président du conseil des ministres français, ministre des Affaires étrangères.

Bela Kun serait interné en Silésie

BRESLAU, 24 juillet. — Suivant le *Journal de 8 heures* du soir, le communiste hongrois Bela Kun aurait été interné à Liegnitz (Silésie).

LE CHOIX D'UNE PROFESSION

est considérablement facilité aux jeunes gens et aux jeunes filles possédant les notions pratiques des affaires. Le pouvoir les leur apprendra rapidement à l'école Polytechnique, 30, rue de la Harpe, à Paris, dont les élèves ont reçu, pendant l'année dernière, 12.000 offres d'emploi de : Représentant, Coiffeur, Coiffeuse, Steno-Dactyle, Tenue de Livres, Comptable, etc.

Leçons sur place : boulevard Beaumarchais, 12, rue de Rivoli, 52, rue Scribe, 70, rue de Rennes, 44, à Paris (de jour ou le soir), et chez soi, par correspondance, sans déplacement. Demander la brochure « *Situations* », envoyée gratuitement. Ecole Polytechnique, 30, rue de la Harpe, Paris.

LE NOUVEAU RÉGIME DES PROHIBITIONS D'IMPORTATION

Les interdictions sont maintenues pour une vingtaine de marchandises et il pourra être accordé des dérogations.

CERTAINS COEFFICIENTS DE MAJORATION DE DROITS DE DOUANE SONT RELEVÉS

Le *Journal officiel* publie aujourd'hui le décret, annoncé depuis quelques jours, qui fixe le nouveau régime des prohibitions d'importation et relève certains coefficients de majoration des droits de douane.

Le nombre des marchandises qui figureraient au décret du 23 avril dernier et à l'égard desquelles la prohibition est maintenue est réduit à une vingtaine. Mais, à la différence de l'acte précédent, le nouveau décret prévoit qu'il pourra être accordé des dérogations. Voici la liste des articles qui restent prohibés :

Perles fines, raisins de vendange et mars de raisins, noix de vendange, figues, raisins secs et dates destinés exclusivement à la distillation ou à la fabrication du vin, beaux coupés, mistelles, vins de liqueur y compris le vermouth, vins de raisins secs et toutes autres boissons non dénommées au tarif des douanes, pierres gemmes et pierres scientifiques taillées, à l'exception des pierres pour usages industriels, broderies, horlogerie

petit volume, fournitures d'horlogerie exclusivement pour montres, armes de guerre réglementaires portatives et armes de poche en usage à l'étranger (fusils et carabines), armes anciennes pour collections et armes de tous genres pour panoplies, armes de commerce, armes d'affût et affûts, cartouches de guerre vides, projectiles.

Les relèvements de coefficients de majoration des droits de douane portent sur environ cinquante positions du tarif relatives à des marchandises ayant plus spécialement le caractère d'articles de luxe. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de surtaxations au sens propre du mot ; les nouveaux coefficients n'ont en effet, d'autre but que de rétablir autant que possible, à l'égard des marchandises qu'ils concernent et dont la valeur s'est fortement accrue, le pourcentage de protection des droits de douane aux taux d'avant-guerre, d'après les tarifs de 1892 et de 1910.

On peut donc considérer que, comme résultat d'ensemble, le retour au régime normal.

AU PALAIS-BOURBON LES DÉLITS AMNISTIÉS ET CEUX QUI NE LE SERONT PAS

Au nombre des derniers figurent : les provocations aux crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat, l'apologie de ces crimes, la provocation des militaires à la désobéissance, etc.

La Chambre a consacré, hier, une séance exceptionnelle à la discussion du projet d'amnistie.

L'article premier, qui énumère les faits visés par le code pénal et visés par l'amnistie lorsqu'ils ont été commis avant le 31 mars 1919, a été adopté avec quelques amendements.

M. M. Delos du Ran et Bokanowski ont fait ainsi amnistier les vols militaires et les délits de recel quand le délinquant est un militaire.

M. Galazy a fait étendre l'amnistie aux délits commis en matière de hypocrisie liturgique et artistique ; M. Ghika, aux délits commis par des mineurs pendant la mobilisation de leur père. Il a été entendu que la détentation dans une colonie pénitentiaire ne serait pas maintenue lorsque le père ou le tuteur réclamerait l'enfant.

L'article 2 énumère également diverses catégories de délits et infractions visés par l'amnistie.

Par 488 voix contre 155, la Chambre refuse d'y comprendre — comme l'y avait voulu M. Darnas — les provocations aux crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat, l'apologie de ces crimes, la provocation des militaires à la désobéissance. Conformément aux suggestions du ministre du Travail, déposées par M. Edouard Ignace, président de la commission, elle refuse également l'amnistie aux manifestations pour exécution pénitentiaire ou de dissolution imposées à des enfants de moins de seize ans, provocation d'enfants à la mendicité, etc.

EN ALLEMAGNE LA CONSTITUTION DE LA REICHSWEHR A TRAVERS PARIS

Les principales dispositions du projet de loi qui sera soumis bientôt au Reichstag.

Pendant qu'on élabore ce projet, les gardes civiques de Berlin vont se camoufler en société par actions au titre d'« *Auto-protection berlinoise* », et régie par des statuts d'apparence inoffensive.

Berlin, 24 juillet. — Le projet de loi sur la Reichswehr, qui doit être soumis au Reichstag, contient les principales dispositions suivantes :

« L'armée allemande, Reichswehr et marine, ne comptera que des engagements volontaires. Elle comptera 100.000 hommes de Reichswehr et 50.000 hommes marins.

« La Reichswehr se compose de 21 régiments d'infanterie à 3 bataillons ; 18 régiments de cavalerie à 4 escadrons, plus 5 escadrons indépendants ; 7 régiments d'artillerie à cheval ; 3 batteries, plus 2 batteries indépendantes ; 7 bataillons de pionniers ; 7 sections d'infanterie ; 7 sections automobiles ; 7 sections de transport ; 7 sections sanitaires. Le tout constituera deux commandements de groupe, sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie.

« La flotte comprendra six vaisseaux de ligne, six petits vapeurs, dix contre-torpilleurs, douze torpilleurs.

« A la tête de la Reichswehr se trouvera un général en qualité de chef de l'armée ; à la tête de la marine, un amiral, chef de l'amirauté ; tous deux relevant du ministre de la Reichswehr.

« Les troupes s'engageront à prêter leur appui aux autorités des Etats, en cas de calamité publique ou comme troupes de police.

« Les soldats s'engagent en services de la Reichswehr pour un délai de quinze ans, les officiers pour vingt-cinq ans. Chaque membre de la Reichswehr peut, selon ses capacités, arriver aux postes les plus élevés. Les membres de la Reichswehr n'ont pas le droit de faire de la politique ni de voter.

« Le *Wolverstag* écrit à ce sujet :

« Le projet de loi ne contient pas un mot sur la possession du serment à la République. Le mot « *Républicain* » n'a lieu « *Eh ! Eh !* » ni peut pas dans le projet.

« Un militaire à la tête de la loi semble urgent par les articles de loi de Sp., en vertu de vue ne doit être admis en aucun cas par les militaires, qui doivent travailler de toutes leurs forces à une enquête rigoureuse de cette œuvre républicaine. Le parti des républicains veut que le projet soit la discussion de la Reichswehr à la réaction et la destruction des derniers éléments républicains qu'il contient. Sous cette forme, la loi ne peut être adoptée.

« Les soldats s'engagent en services de la Reichswehr pour un délai de quinze ans, les officiers pour vingt-cinq ans. Chaque membre de la Reichswehr peut, selon ses capacités, arriver aux postes les plus élevés. Les membres de la Reichswehr n'ont pas le droit de faire de la politique ni de voter.

« Les soldats s'engagent en services de la Reichswehr pour un délai de quinze ans, les officiers pour vingt-cinq ans. Chaque membre de la Reichswehr peut, selon ses capacités, arriver aux postes les plus élevés. Les membres de la Reichswehr n'ont pas le droit de faire de la politique ni de voter.

« Les soldats s'engagent en services de la Reichswehr pour un délai de quinze ans, les officiers pour vingt-cinq ans. Chaque membre de la Reichswehr peut, selon ses capacités, arriver aux postes les plus élevés. Les membres de la Reichswehr n'ont pas le droit de faire de la politique ni de voter.

Camouflage de gardes civiques

Berlin, 24 juillet. — La *Freiheit* publie l'information suivante :

« Les gardes civiques de Berlin travaillent fébrilement sur l'ordre d'un office central, à se transformer en gardes de la Reichswehr, en date du 14 juillet.

« Les listes complètes, en date du 14 juillet, sont les gardes civiques de toutes les circonscriptions de Berlin à une réunion ou sans réunion le 15 juillet, à une réunion ou sans réunion le 16 juillet, à une réunion ou sans réunion le 17 juillet, à une réunion ou sans réunion le 18 juillet, à une réunion ou sans réunion le 19 juillet, à une réunion ou sans réunion le 20 juillet, à une réunion ou sans réunion le 21 juillet, à une réunion ou sans réunion le 22 juillet, à une réunion ou sans réunion le 23 juillet, à une réunion ou sans réunion le 24 juillet, à une réunion ou sans réunion le 25 juillet, à une réunion ou sans réunion le 26 juillet, à une réunion ou sans réunion le 27 juillet, à une réunion ou sans réunion le 28 juillet, à une réunion ou sans réunion le 29 juillet, à une réunion ou sans réunion le 30 juillet, à une réunion ou sans réunion le 31 juillet.

Le désarmement

Berlin, 24 juillet. — Le projet de loi sur le désarmement autorisera la nomination d'un commissaire d'Empire spécialement chargé de surveiller le désarmement. On espère d'ailleurs d'arriver à un résultat en accordant à la population un délai pour les livraisons spontanées des armes en promettant des primes. Une fois ce délai expiré, on procédera au désarmement par la police de sûreté. On procédera ainsi pour toutes les provinces et celles qui sont actuellement menacées deviendront les dernières.

En Italie, tous les titres seront nominatifs

Rome, 24 juillet (Dépêche particulière). — La Chambre a approuvé, aujourd'hui, à une grande majorité, le projet de loi, présenté par le gouvernement, pour la transformation de tous les titres au porteur en titres nominatifs.

Dans plusieurs villes, notamment à Rome, à Milan et à Gênes, on a effectué des perquisitions relatives à des masses de titres en ce langage de grandes quantités sur le marché.

On observe la plus grande réserve au sujet de ces opérations judiciaires.

La circulation à sens unique

« La circulation à sens unique s'impose à toute heure du jour et de nuit, lorsque les rues sont trop étroites pour le croissement de deux voitures. Quand une voie ne permet pas le passage de quatre voitures ensemble, il convient de l'utiliser dans les heures de trafic intense et, si possible, constamment, pour éviter toute confusion. On n'a pas le droit de ce système tous les avantages qu'il est susceptible de donner, parce qu'on l'a peu installé, aux endroits appropriés et surtout ».

La circulation à sens unique

« La circulation à sens unique s'impose à toute heure du jour et de nuit, lorsque les rues sont trop étroites pour le croissement de deux voitures. Quand une voie ne permet pas le passage de quatre voitures ensemble, il convient de l'utiliser dans les heures de trafic intense et, si possible, constamment, pour éviter toute confusion. On n'a pas le droit de ce système tous les avantages qu'il est susceptible de donner, parce qu'on l'a peu installé, aux endroits appropriés et surtout ».

EN ITALIE, TOUTS LES TITRES SERONT NOMINATIFS

Rome, 24 juillet (Dépêche particulière). — La Chambre a approuvé, aujourd'hui, à une grande majorité, le projet de loi, présenté par le gouvernement, pour la transformation de tous les titres au porteur en titres nominatifs.

EN ALLEMAGNE LA CONSTITUTION DE LA REICHSWEHR A TRAVERS PARIS

Les principales dispositions du projet de loi qui sera soumis bientôt au Reichstag.

Pendant qu'on élabore ce projet, les gardes civiques de Berlin vont se camoufler en société par actions au titre d'« *Auto-protection berlinoise* », et régie par des statuts d'apparence inoffensive.

Berlin, 24 juillet. — Le projet de loi sur la Reichswehr, qui doit être soumis au Reichstag, contient les principales dispositions suivantes :

« L'armée allemande, Reichswehr et marine, ne comptera que des engagements volontaires. Elle comptera 100.000 hommes de Reichswehr et 50.000 hommes marins.

« La Reichswehr se compose de 21 régiments d'infanterie à 3 bataillons ; 18 régiments de cavalerie à 4 escadrons, plus 5 escadrons indépendants ; 7 régiments d'artillerie à cheval ; 3 batteries, plus 2 batteries indépendantes ; 7 bataillons de pionniers ; 7 sections d'infanterie ; 7 sections automobiles ; 7 sections de transport ; 7 sections sanitaires. Le tout constituera deux commandements de groupe, sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie.

« La flotte comprendra six vaisseaux de ligne, six petits vapeurs, dix contre-torpilleurs, douze torpilleurs.

« A la tête de la Reichswehr se trouvera un général en qualité de chef de l'armée ; à la tête de la marine, un amiral, chef de l'amirauté ; tous deux relevant du ministre de la Reichswehr.

« Les troupes s'engageront à prêter leur appui aux autorités des Etats, en cas de calamité publique ou comme troupes de police.

« Les soldats s'engagent en services de la Reichswehr pour un délai de quinze ans, les officiers pour vingt-cinq ans. Chaque membre de la Reichswehr peut, selon ses capacités, arriver aux postes les plus élevés. Les membres de la Reichswehr n'ont pas le droit de faire de la politique ni de voter.

« Le *Wolverstag* écrit à ce sujet :

« Le projet de loi ne contient pas un mot sur la possession du serment à la République. Le mot « *Républicain* » n'a lieu « *Eh ! Eh !* » ni peut pas dans le projet.

« Un militaire à la tête de la loi semble urgent par les articles de loi de Sp., en vertu de vue ne doit être admis en aucun cas par les militaires, qui doivent travailler de toutes leurs forces à une enquête rigoureuse de cette œuvre républicaine. Le parti des républicains veut que le projet soit la discussion de la Reichswehr à la réaction et la destruction des derniers éléments républicains qu'il contient. Sous cette forme, la loi ne peut être adoptée.

Camouflage de gardes civiques

Berlin, 24 juillet. — La *Freiheit* publie l'information suivante :

« Les gardes civiques de Berlin travaillent fébrilement sur l'ordre d'un office central, à se transformer en gardes de la Reichswehr, en date du 14 juillet.

« Les listes complètes, en date du 14 juillet, sont les gardes civiques de toutes les circonscriptions de Berlin à une réunion ou sans réunion le 15 juillet, à une réunion ou sans réunion le 16 juillet, à une réunion ou sans réunion le 17 juillet, à une réunion ou sans réunion le 18 juillet, à une réunion ou sans réunion le 19 juillet, à une réunion ou sans réunion le 20 juillet, à une réunion ou sans réunion le 21 juillet, à une réunion ou sans réunion le 22 juillet, à une réunion ou sans réunion le 23 juillet, à une réunion ou sans réunion le 24 juillet, à une réunion ou sans réunion le 25 juillet, à une réunion ou sans réunion le 26 juillet, à une réunion ou sans réunion le 27 juillet, à une réunion ou sans réunion le 28 juillet, à une réunion ou sans réunion le 29 juillet, à une réunion ou sans réunion le 30 juillet, à une réunion ou sans réunion le 31 juillet.

Le désarmement

Berlin, 24 juillet. — Le projet de loi sur le désarmement autorisera la nomination d'un commissaire d'Empire spécialement chargé de surveiller le désarmement. On espère d'ailleurs d'arriver à un résultat en accordant à la population un délai pour les livraisons spontanées des armes en promettant des primes. Une fois ce délai expiré, on procédera au désarmement par la police de sûreté. On procédera ainsi pour toutes les provinces et celles qui sont actuellement menacées deviendront les dernières.

EN ITALIE, TOUTS LES TITRES SERONT NOMINATIFS

Rome, 24 juillet (Dépêche particulière). — La Chambre a approuvé, aujourd'hui, à une grande majorité, le projet de loi, présenté par le gouvernement, pour la transformation de tous les titres au porteur en titres nominatifs.



VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE DAMAS qui est actuellement la capitale de l'émir Fayçal



EN HAUT : LE CORTEGE, DRAPEAU EN TÊTE, A LEVALLOIS. — EN BAS : LA FILE DES TAXIS DERRIÈRE LE CORBILLARD



M. ENO (à gauche) et M. RAUX (à droite), PRÉFET DE POLICE examinant la circulation, hier matin, place de l'Opéra

LINGE AMÉRICAIN HYATT

tout vieillies, des signaux indiquant la direction à suivre.

Le procédé dit « block system », consistant à arrêter et à faire repartir alternativement une ou plusieurs files de véhicules à l'intersection de deux ou plusieurs voies, n'a pas produit à Paris tous les résultats qu'on pouvait en attendre.

Il est indispensable, dans les circonstances où l'on se trouve, de substituer au « block system » la circulation relative ou giratoire, l'après ce dernier mode de circulation, les conducteurs doivent toujours servir la droite.

Pour terminer, je dois dire que toutes les modifications par moi jugées nécessaires à mon ancien régime de circulation ont été agréées par M. Miraillet, président de la Fédération nationale des entrepreneurs de transports, et M. Guinebaud, secrétaire général de la Fédération des conducteurs de transports.

LE NOUVEL IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le versement devra, en principe, être effectué chaque mois, à partir du 1^{er} septembre prochain.

Aucune pénalité ne sera relevée contre ceux qui effectueront leur déclaration avant le 25 août.

Le Journal officiel publie, ce matin, le règlement d'administration publique pour l'application des dispositions de la loi du 25 juin dernier, relatives à l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Le règlement détermine art. 1^{er} à 3^e la forme de la déclaration qui doit soulever, sous peine d'amende, tout retard, le montant de l'impôt sur le chiffre d'affaires qui n'est pas dû, et le montant de l'impôt sur le chiffre d'affaires de chaque contribuable.

L'admission de certains relevables au régime du forfait ou de l'abonnement, ainsi que les affaires conclues avant le 1^{er} juillet 1920, date de l'entrée en vigueur de l'impôt, sont l'objet de dispositions particulières du règlement.

Etant donné, d'ailleurs, le court délai qui nous sépare du 31 juillet 1920, le ministre a décidé d'urgence qu'il n'y aurait aucune pénalité pour ceux qui effectueront leur déclaration avant le 25 août prochain.

Les affaires de Russie

Deux personnalités russes, M. Veritch et le colonel de Loubou, ont été entendus, hier, par la commission sénatoriale des affaires étrangères. Ils ont été informés que l'Allemagne avait autorisé et autorisé à l'Allemagne de faire passer en Russie les réfugiés allemands.

M. Ricard à Bruxelles

BRUXELLES, 24 juillet. — M. Ricard, ministre de l'Agriculture, est arrivé à Bruxelles, pour assister à l'assemblée générale de l'Association des agriculteurs français et belges, qui se tiendra demain. Il sera accompagné de son fils, M. Louis Ricard, et de son gendre, M. Paul Ricard.

Le meeting aérien d'Anvers

ANVERS, 24 juillet. — L'assemblée générale de l'Association des pilotes belges, qui se tiendra demain, aura lieu à Anvers, au palais de la ville. Elle sera présidée par M. Van der Auwerter, et aura pour thème principal la sécurité aérienne.

Le Derby aérien

LONDRES, 24 juillet. — L'assemblée générale de l'Association des pilotes anglais, qui se tiendra demain, aura lieu à Londres, au palais de la ville. Elle sera présidée par M. C. G. Bennett, et aura pour thème principal la sécurité aérienne.

Les grèves à Bilbao

BILBAO, 24 juillet. — Les ouvriers métallurgistes ont déclaré la grève ce matin. Les grèves ont commencé à 8 heures et se poursuivent dans toute la ville.

BANQUE DE MULHOUSE

Bappeaux qui ont établi le montant des actions nouvelles de 1.500 francs, au prix de 1.800 francs, pour les souscriptions desquelles les porteurs d'actions anciennes ont un droit de préférence irrévocable.

DERNIÈRE HEURE

EN ALLEMAGNE

LA CONVENTION DE SPA DEVANT LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU "REICH"

M. Hugo Stinnes déclare qu'en novembre la question de l'occupation se posera d'une façon aiguë.

Berlin, 24 juillet. — Le Conseil économique d'empire a discuté, aujourd'hui, la déclaration faite par le gouvernement sur la convention de Spa.

M. Stinnes a déclaré qu'il était rendu à Spa, non pas comme spécialiste des questions industrielles allemandes, mais comme représentant des intérêts allemands.

Les moyens techniques, a-t-il dit, nous manquent pour avoir affaire, dans les questions d'occupation, au gouvernement de Spa. M. Stinnes a déclaré qu'il était rendu à Spa, non pas comme spécialiste des questions industrielles allemandes, mais comme représentant des intérêts allemands.

M. Rathenau justifie la signature de la convention de Spa. Il déclare que le gouvernement allemand a voulu éviter une occupation militaire de sa part.

M. Simons, ministre des Affaires étrangères, a précisé qu'il ne venait pas se justifier, car il n'a rien fait de plus.

La convention de Spa est un acte de paix. Elle n'a rien de révolutionnaire. Elle est le résultat d'une négociation qui a duré plusieurs semaines.

Le Conseil économique a déposé des résolutions concernant la convention de Spa. Ces résolutions ont été adoptées par le Reichstag.

M. Stinnes a déclaré qu'il était rendu à Spa, non pas comme spécialiste des questions industrielles allemandes, mais comme représentant des intérêts allemands.

La coupe America. New-York, 24 juillet. — La coupe America est dévolue à la France. L'équipe française a battu l'équipe américaine.

Les Trade-Unions chez M. Lloyd George. Londres, 24 juillet. — Le Congrès des Trade-Unions a élu M. Lloyd George comme représentant des ouvriers britanniques.

Les résultats de plébiscite dans les régions d'Esphen et de Malmédy. Bruxelles, 24 juillet. — Les résultats du plébiscite ont été favorables à la Belgique.

Les négociations avec le Luxembourg. Bruxelles, 24 juillet. — Les négociations avec le Luxembourg se poursuivent.

Les Grecs à Rodosto. Smyrne, 24 juillet. — Les Grecs ont été évacués de Rodosto.

Les troubles de Belfast. Londres, 24 juillet. — Les troubles de Belfast se poursuivent.

M. Krassine à Stockholm. Stockholm, 24 juillet. — M. Krassine est arrivé à Stockholm.

LA RÉPONSE DE MOSCOU

LES SOVIETS ONT ACCEPTÉ LA PROPOSITION D'ARMISTICE DU GOUVERNEMENT POLONAIS

Le commandant des troupes bolcheviks fera connaître à quelle date et dans quel lieu les représentants polonais devront se présenter.

Londres, 24 juillet. — Un radiotélégramme de Moscou annonce que le gouvernement des soviets a accepté la proposition d'armistice faite par le gouvernement polonais.

Le texte du radiotélégramme. Londres, 24 juillet. — Voici le texte du radiotélégramme adressé de Moscou, le 24 juillet, par le gouvernement des soviets au gouvernement polonais.

Le gouvernement soviétique russe déclare qu'il n'a rien de révolutionnaire. Il est le résultat d'une négociation qui a duré plusieurs semaines.

L'arrêt des hostilités. Londres, 24 juillet. — Un autre radiotélégramme de Moscou annonce que l'armistice est accepté par le commandant des troupes bolcheviks.

Les rouges avaient évacué Grodno. Varsovie, 24 juillet. — Les rouges ont évacué Grodno.

Protestation amicale des soviets. Un radiotélégramme de Moscou annonce que les soviets ont protesté contre l'occupation polonaise.

L'attitude des États-Unis. Washington, 24 juillet. — Le département d'Etat a examiné la proposition d'armistice.

La prochaine réunion de la Ligue des nations. Londres, 24 juillet. — La Ligue des nations se réunira à Saint-Sébastien.

NOUVELLES BRÈVES. Paris. Les élites de l'école laïque, enrégimentées à bord de l'Espérance, ont quitté le Havre et se dirigent vers les îles.

Les dockers de Trieste empêchent le départ d'un navire russe. Rome, 24 juillet. — Les dockers de Trieste ont empêché le départ d'un navire russe.

Un armistice en Chine. Canton, 24 juillet. — Un armistice a été signé entre les nationalistes et les communistes.

La jeunesse sportive française a maintenant son hebdomadaire illustré. Paris, 24 juillet. — La jeunesse sportive française a maintenant son hebdomadaire illustré.

Le général Charpy à Marseille. Marseille, 24 juillet. — Le général Charpy est arrivé à Marseille.

M. F. Roosevelt donne sa démission. Washington, 24 juillet. — M. F. Roosevelt a donné sa démission.

La situation politique de M. Renner est ébranlée. Vienne, 24 juillet. — La situation politique de M. Renner est ébranlée.

LES CONTES D'EXCELSIOR

HISTOIRE ABREGÉE DU SULTAN SALADIN par ABEL HERMANT

Bien que le sultan En-Nasir Saladin n'ait été presque toujours heureux dans ses entreprises, il n'a pas laissé une excellente réputation en Egypte et à Damas; peut-être même est-il plus aimé de son peuple qu'aucun de ses prédécesseurs.

On a observé que les Occidentaux aiment à surfaire leurs ennemis. Ils y mettent une sorte de coquetterie, qui est quelquefois stupide.

Néanmoins, quand ce sultan de la guerre fut envahi et saccagé leurs plus riches provinces, ils le bannirent à plate couture et le chassèrent, non seulement de France, mais de ses propres États; au lieu que Saladin, dès qu'il eut conquis le royaume de Jérusalem, fit proclamer le roi Guy de Lusignan et débarrassa la sainte croix, devant pour toute la chrétienté une sorte de héros légendaire.

Les chrétiens même lui firent le plus grand de tous les compliments, selon les idées de l'Occident. Ils dirent :

« C'est le caractère de ce magnifique sultan chrétien, avec le nôtre, des ressemblances extraordinaires. Notre civilisation le séduit, comme elle ne pourrait manquer de faire un homme si intelligent. Il avoue secrètement la supériorité de la vraie religion, s'il ne la confesse point et ne résiste pas à la science, ce ne peut être que pour des motifs politiques. Il en est ainsi de beaucoup de gens, et pas toujours érudits. »

« En ces temps de foi sincère, il régalait un maureux esprit satanique. »

« Nous ne saurions nous étonner (renouvelant ces hommes du moyen âge) que Saladin nous ressemble. Ses origines sont obscures; on ne sait trop où il est né, ce doit être de chez nous. Il se dit Kurde. Est-ce qu'on est Kurde? Il est, sans ombre de doute, Français ou Turc. »

« Et l'on ne se contentait plus de l'appeler Saladin, par corruption de son nom kurde; on avait découvert un beau jour qu'il s'appelait Ponthieu. »

« Saladin ne marquait pas avec, au gré de ses corréligionnaires, qu'il ne fût pas autrement fier de s'appeler Ponthieu. Ce nom lui paraissait comode, au moins comme pseudonyme, et il en usait dans ses déplacements. Notez qu'il se pourrait que Saladin, Saladin ou Ponthieu n'eût jamais bougé de Palestine ou d'Egypte, sinon pour ses campagnes; mais la chronique scandaleuse, qui est la seule que l'on croie, prétendait qu'il était toujours par nos et par chemin, et qu'il ne faisait point ailleurs que chez les chrétiens tous ses voyages d'agrément. »

« L'admirant pas sans réserve tout ce qu'il avait occasion de voir chez eux. On lui présentait même des districts fort aimables. Les Occidentaux, selon leur coutume, en étaient ravis. Si Ponthieu les avait loués, ils seraient de la médiane. Il douchait sur eux, un disait :

« Qu'il a d'esprit ! »

« Et l'on se plaignait de reconnaître en lui l'ami véritable, qui ne doit, comme un chacun sait, être à ses amis que des choses déshabillées. Cependant, les corréligionnaires de Saladin n'estimaient pas qu'il en dit encore d'assez dures à ces chiens de chrétiens. Ils le soupçonnaient d'avoir de la sympathie pour les infidèles et de savoir, comme par magie, leurs plus aimables pratiques. On n'était point sûr qu'il bût de liqueurs fermentées, ou ne fût assis sur des tapisseries de tourterelle à la loi fort sage qui veut que l'islam soit « sec » (comme on disait de cette époque-là). Mais il ne se comportait point avec ses épouses de la façon que le Livre prescrit. Il les traitait ainsi que des créatures humaines, au lieu d'être traités comme des animaux. »

« Saladin écouta Fatime et lui obéit. Il s'en trouva bien; d'autant que les chrétiens ne lui laissèrent même point le temps de marquer sa parole et de rompre la trêve; c'est tout ce qu'il comprit. Il suivit le prétexte et entra peu après dans Jérusalem. »

« Quelques années plus tard, comme il voyageait en France, il fut reçu dans un château. Pour lui faire honneur et plaisir, on lui montra, dans la salle, une peinture qui le représentait lui-même, à la tête d'une armée sassanide, dans un défilé de montagnes. Quant aux chrétiens, parmi lesquels se trouvait Richard Cœur-de-Lion, lui faisaient face et manquaient bien par leur attitude que les Sarrazins n'en passeraient pas. »

« Saladin ou Ponthieu admira poliment cette peinture, mais dit en souriant :

« C'est dommage que le Prophète nous ait défendu expressément toute représentation de la figure humaine. Je vous ferai voir d'autres tableaux, si mes confrères avaient permis. »

« Les ministres étaient, naturellement, scandalisés de cette énormité insolite, surtout si le sultan ou l'esclave disait quelque chose de raisonnable et les tirait de leur embarras. Pour se venger, ils murmuraient, dès que Sa Hautesse n'était plus à portée de les entendre :

« Attendez un peu, je vas mander telle ou telle de mes sultanes ou de mes esclaves, et elle vous dira tout nettement ce qu'elle en pense. »

« Les ministres étaient, naturellement, scandalisés de cette énormité insolite, surtout si le sultan ou l'esclave disait quelque chose de raisonnable et les tirait de leur embarras. Pour se venger, ils murmuraient, dès que Sa Hautesse n'était plus à portée de les entendre :

« Attendez un peu, je vas mander telle ou telle de mes sultanes ou de mes esclaves, et elle vous dira tout nettement ce qu'elle en pense. »

« Les ministres étaient, naturellement, scandalisés de cette énormité insolite, surtout si le sultan ou l'esclave disait quelque chose de raisonnable et les tirait de leur embarras. Pour se venger, ils murmuraient, dès que Sa Hautesse n'était plus à portée de les entendre :

« Attendez un peu, je vas mander telle ou telle de mes sultanes ou de mes esclaves, et elle vous dira tout nettement ce qu'elle en pense. »

« Les ministres étaient, naturellement, scandalisés de cette énormité insolite, surtout si le sultan ou l'esclave disait quelque chose de raisonnable et les tirait de leur embarras. Pour se venger, ils murmuraient, dès que Sa Hautesse n'était plus à portée de les entendre :

« Attendez un peu, je vas mander telle ou telle de mes sultanes ou de mes esclaves, et elle vous dira tout nettement ce qu'elle en pense. »

LES COURS

— M. MM. le roi et la reine des Belges ont offert, vendredi, au palais royal, en l'honneur de M. et Mme P.-E. Flaudin, deux repas...

CERCLES

— Un grand dîner a eu lieu, dans le salon de l'Union internationale, en l'honneur du Congrès international de chirurgie.

LA REVUE DE GENÈVE, dont le premier numéro vient de paraître avec un sommaire excellent, commence la publication des mémoires du général von Klück.

— M. de la Roche d'Épinois, accompagné de M. A. A. R. le prince héritier et les princesses Yolande, Marguerite, Mathilde et Jeanne, ainsi que de la maréchale de la cour, l'ambassadeur...

se considérer, il avait coutume de grincer loquacement à la passe d'Uso, d'un feu vif...

Le 13' fauteuil Dans le « Bloc-Notes » du 17 juillet, nous avons cité, sous le titre Les Judoïcs, les notes des professeurs de M. Bacher...

Remember... Avant de quitter Paris, ministres-vieux de l'ère d'André de Madure, qui vient de repartir...

Visite royale 8 M. la reine d'Espagne n'a pas de plus grand plaisir que de se retrouver dans le Centre des Allemands. Hier encore...

Pour les vacances A la mer comme à la montagne, de bien vifs changements de température sont toujours à craindre.

La mode à Deauville Les délicieuses initiales et les capes écharpées, créations de la Grande Maison de Blanc, obtiennent tous les succès...

Une exposition très « chic » Les délicieuses initiales et les capes écharpées, créations de la Grande Maison de Blanc, obtiennent tous les succès...

Bon conseil L'été, si tu veux en profiter, la santé publique qui est, adapte le Pippermint gel.

LES DANSEUSES DE L'OPÉRA S'AGITENT Le corps de ballet de notre Académie nationale de musique est en émoi. Deux camps se sont formés...

Les spectacles de la semaine dans les théâtres subventionnés — Opéra, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi...

Les spectacles de la semaine dans les théâtres subventionnés — Opéra, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi...

Les spectacles de la semaine dans les théâtres subventionnés — Opéra, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi...

Les spectacles de la semaine dans les théâtres subventionnés — Opéra, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi...

Les spectacles de la semaine dans les théâtres subventionnés — Opéra, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi...

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— La comtesse Louise de Robine, née du Pont de Genêt-Bussière, femme du secrétaire d'ambassade de France à Bruxelles...

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

— M. et Mme J. Couvrot ont hérité de leur part de la succession de leur fille : Jeanne.

LES COURSES

Aujourd'hui, à 2 h., courses à Maisons-Laffitte

Table with columns: PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX CANEL, PRIX CANEL, PRIX CANEL. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX CANEL, PRIX CANEL, PRIX CANEL. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX CANEL, PRIX CANEL, PRIX CANEL. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX CANEL, PRIX CANEL, PRIX CANEL. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY, PRIX D'OUILLY. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON, PRIX MAINTENON. Lists names and numbers.

Table with columns: PRIX CANEL, PRIX CANEL, PRIX CANEL. Lists names and numbers.

GRANDS MAGASINS DUFAYEL, PARIS PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ DE LA Entrée principale : 7, BOULEVARD BARBÈS, 7 LE MARDI 27 JUILLET DERNIERS SOLDES AVANT INVENTAIRE

BOUGIE OLEO MONNANNA Ses parfums grisants DERNIERS CREATIONS MAGNATIC LILAS D'OR L'OISEAU BLEU PAVLOVA SALLES VENTES DE MONTMARTRE 23, rue Fontaine, Paris, Occasions de mobiliers

LUCERNE LE PLUS CHARMANT SÉJOUR DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ Grand Centre de Tourisme CASINO - TENNIS - CANOTAGE - BAINS ET DIVERTISSEMENTS

AUTOMOBILISTES! ATTENTION! BOUGIE EYQUEM 80% des Constructeurs d'automobiles emploient la BOUGIE EYQUEM

PASTILLES MIRATON Constipation CHATELUGUYON Les Meilleures Glaces SORBETS, CROQUANTS, CHOCOLATS, PATISseries, THÉS SE DÉGUSTENT CHEZ BORRAS

GRANDE SOURCE VITTEL Reins - Foie - Goutte L'ESTOMAC Menage l'estomac, à heures régulières, mûrises soigneusement, stabilisez-vous de toute à vos repas pour ne pas diluer votre sang par l'eau

GRAND PRIX BRUXELLES 1910 LE MEILLEUR, LE MOINS CHER DES ALIMENTS MELASSÉS PAÏL'MEL POUR CHEVAUX ET TOUT BÉTAIL

Un ACQUEREUR ou des CAPITAUX adressez-vous MAUR PETITJEAN, 12, rue NORTHAÏTE, PARIS

CHÉMIN DE FER DU NORD Service voyageurs de Paris à Lille, le 25 juillet 1920

EXCELSIOR ses Petites Annonces économiques du Mercredi qui voit, chaque semaine, chercher par toute la France ce que vous devez certainement le plus rapide et le plus sûr agent de liaison entre L'OFFRE et LA DEMANDE

ESTOMAC toutes maladies récentes REGYL ARGENTINE et BRÉSIL par La NELSON LINE direct de Boulogne-s-Mer

ARGENTINE et BRÉSIL par La NELSON LINE direct de Boulogne-s-Mer (Prix Modérés en toutes classes)

CHÉMIN DE FER DU NORD Service voyageurs de Paris à Lille, le 25 juillet 1920

VARICES PHLÉBITES PLAIES VARIQUEUSES Guérison assurée

ARGENTINE et BRÉSIL par La NELSON LINE direct de Boulogne-s-Mer

CHÉMIN DE FER DU NORD Service voyageurs de Paris à Lille, le 25 juillet 1920

CYCLES THOMANN Soudés à l'autogène De plus en plus copieux De moins en moins égaux LÉGERETÉ - ÉLÉGANCE - SOLIDITÉ

PURETÉ DU TEINT Étendu d'eau le LAIT ANTÉPHÉLIQUE ou Lait Canadien

MONUMENTS FUNÉRAIRES ET COMMÉMORATIFS Gaudier-Rembaux Aulnoye

MALADIES DE LA FEMME JOUVENCE de l'Abbé SOURY peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques

LA TOURISTE BANDE MOLLETTIÈRE SPÉCIALE EXTENSIBLE Trois Courbes Supprime tout classement

EXCELSIOR RÉDACTION et ADMINISTRATION 23, rue Fontaine, Paris